



Langesse, le 12 décembre 2024

Le Maire
Nadège CORCELLE

A

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Mesdames & Messieurs Les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

JEUDI 19 DECEMBRE A 19 H 00

A cette dernière, de nombreux points particulièrement importants seront abordés :

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance du 06 juin 2024

- Communauté des Communes Giennoises
 - Le rapport d'activités 2023
 - Le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2023
 - Transfert de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2026
 - Convention de mise à disposition de services
 - Délégation de pouvoir à Mme le Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité / Comptabilité M57 en 2025
 - Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
 - Demande de subvention au Département dans le cadre de sa politique en faveur des territoires
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
- Questions diverses

Je vous rappelle l'importance de votre présence aux séances de notre Conseil Municipal.

Veuillez croire, Mesdames & Messieurs Les Conseillers, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Nadège CORCELLE



PJ : POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITE